



BORNTHIS WAY CHAPELLE

fil de Kashmir Van Schuttershof et Tanagra van der Moude par Capital II

Le présent contrat a pour objet
la vente d'une carte de saillie
de l'étalon selle français

Contrat de saillie pour la saison 2019 (Naissances 2020)

Pour inséminer dans le centre de :

La jument NOM :

N° SIRE : Père :

Race : Mère:

Robe : Date de naissance :

La société domiciliée : EQUITECHNIC - Chemin du Marais - 14340 CORBON

désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,

☎ 02 31 32 28 86 / ✉ marc.spalart@evolution-xy.fr / ☎ 02 31 61 08 93 / Mobile : 06 14 17 11 90

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme «l'acquéreur»

Adresse :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax ou Mail :

N°deTVA :
(intracommunautaire)

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON BORNTHIS WAY CHAPELLE

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en **I.A.C. uniquement**, aux conditions suivantes :

300,00 € H.T. à la réservation (+ T.V.A. de 10%) soit 330,00 € T.T.C.

900,00 € H.T. jument pleine au 1^{er} octobre 2019 soit 990,00 € T.T.C.

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, avant le départ des doses :

le chèque de réservation sera encaissé à réception,

le solde ne sera déposé que le 1^{er} octobre 2019 (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide).

La carte de saillie comprend **24 paillettes au total**. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2020 et pour le même étalon.

Fait le :/...../..... à :
en double exemplaire

L'acquéreur:

Le vendeur : Marc SPALART

Faire précéder votre signature de la mention
« Lu et approuvé »